# Bloc 1 | Environnement

**Il est proposé :**

|  |
| --- |
| * 1. **Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** participe activement à l’accélération de la mise en place d’une transition sociale et écologique juste à l’intérieur et à l’extérieur des milieux de travail, dans le cadre d’alliances les plus larges possibles ; |

Tous les ateliers l’ont adoptée sans amendement.